



Rentrée Frévrier 2026

Antenne de Triolet

Adresse : 8^{ème} Mille, Triolet - Téléphone : 261 53 11

Courriel : antennes.afim@gmail.com / Site web : www.afmaurice.org

Inscriptions du 13 au 31 janvier 2026 de
10h00 à midi et de 12h30 à 15h30 (mardi à vendredi)
et de 09h00 à 15h30 (samedi)

Fermée les lundis

Préparation au concours primaire, Test d'aptitude & Préparation au concours secondaire de l'Alliance Française

(Formulaire à être complété par le Responsable légal)

Nom de l'enfant:

Sexe: M() F()

Prénom:

Date de naissance :/...../.....

Adresse:

Ville : Collège Fréquenté :

Téléphone: Domicile: Bureau: Portable:

Courriel:..... (Obligatoire)

Début des cours : samedi 14 février 2026

En cas de changement de date, vous en serez informé

A noter que les frais d'exams du Concours Secondaire ne sont pas inclus dans le tarif

Cours sélectionné(s) ★Merci de cocher votre choix (une fois par semaine)

Important : Pour assurer la tenue d'un cours, un nombre minimum de participants est requis.

Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter une classe si ce critère n'est pas rempli

COURS	HORAIRES
Concours Primaire (Grade 5) Durée : 75 heures - Rs 12,850	Samedi : 09h30 à 11h30 <input type="checkbox"/> Samedi : 11h30 à 13h30 <input type="checkbox"/>
Test d'aptitude (Grade 6) Durée : 60 heures - Rs 10,300	Samedi : 13h30 à 15h30 <input type="checkbox"/>
Classe de Sixième (Grade 7) Durée : 40 heures Rs 5,500	Samedi : 09h30 à 11h30 <input type="checkbox"/> Samedi : 11h30 à 13h30 <input type="checkbox"/>



Alliance française

Ile Maurice

Conditions d'inscription : La participation à un cours ne devient effective qu'après le versement de l'intégralité des frais de scolarité. Il est à noter que si le nombre requis pour l'ouverture d'une session n'est pas atteint, le centre sera dans l'obligation d'annuler le cours.

Il est à noter que :

Annulation de dossier par les parents : Si l'annulation intervient **avant le début de la session de cours**, il sera retenu **Rs 500** de frais de dossier au moment du remboursement des frais engagés. AUCUN REMBOURSEMENT NE PEUT ETRE ACCORDE APRES LE COMMENCEMENT D'UNE SESSION DE COURS (2 classes).

L'inscription aux cours de l'Alliance Française, implique l'adhésion pleine et complète aux règlements.

1. L'étudiant mineur est sous la responsabilité de l'Alliance Française durant les heures de cours uniquement et ne doit pas rentrer dans les salles de cours tant que l'enseignant n'y est pas. Avant et après les heures de classe, les parents sont responsables de leur(s) enfant(s).
2. La dégradation ou la détérioration du matériel de l'Alliance Française par un élève entraînera l'exclusion immédiate de celui-ci, et une demande de dédommagement sera présentée aux parents pour les mineurs ou à l'étudiant.
3. L'Alliance Française est un centre de formation. Il est demandé à chaque étudiant de respecter le silence lors de ses déplacements dans les locaux de l'Alliance Française.
4. Il est rappelé qu'un élève inscrit se doit d'être ponctuel et assidu aux cours.
5. Les étudiants ne sont pas autorisés à manger dans les salles de classe. De plus il est aussi interdit de fumer dans les locaux.
6. L'inscription aux cours n'entraîne pas une adhésion systématique à la médiathèque. Il est cependant conseillé aux parents de faire le nécessaire pour que l'enfant puisse s'abonner à la médiathèque.

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

Cyclone - Alerte 1	Veille de fortes pluies / Fortes pluies
les cours sont maintenus	l'Alliance Française peut décider de suspendre ou d'annuler les cours si les conditions climatiques sont jugées dangereuses.
Cyclone - Alerte 2	Pluies torrentielles
tous les cours sont annulés	En cas de fortes pluies et si le Ministère décide de fermer les écoles, les cours en présentiel seront annulés à l'Alliance Française et une transition vers les cours en ligne sera effectuée (cycles secondaire & adultes) .
Cyclone - Alerte 3	
tous les cours sont annulés	

Je soussigné(e) responsable légal(e) de l'enfant

..... souhaite son inscription à l'un des cours au recto.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements.

Signature : Date Mode de paiement

..... Reçu No. en date du

Paiement par transfert bancaire (réf)

Banque : Mauritius Commercial

Bank Adresse : Route Royale
Bell Village
Ile Maurice

N° de compte : 000130033286

IBAN : MU80MCBL0913000000033286000MUR

Swift Code : MCBLMUMU

1, RUE VICTOR HUGO, BELL VILLAGE

Téléphone : (+230) 2122949 / Télécopie : (+230) 212 28 12

Courriel : cours.afim@gmail.com / Site web : www.afmaurice.org /